

Transport routier: répartition des autorisations pour les poids lourds circulant en Suisse

1999/0022(COD) - 26/06/2000

Le Conseil a pris note de l'état du dossier concernant la proposition de règlement concernant la répartition des autorisations pour les poids lourds circulant en Suisse. En soulignant l'importance de pouvoir exploiter pleinement les possibilités de transit qui seront ouvertes en Suisse, le Conseil a chargé le Comité des Représentants permanents de poursuivre les travaux en vue de le mettre en mesure de parvenir à un accord lors de sa session du mois d'octobre.